

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 12 POUR : 12 CONTRE : / ABSTENTION : /	L'an deux mille vingt -deux Le 17 mai à vingt heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de CERNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Cernex, sous la présidence de Monsieur le Maire, Vincent TISSOT. <u>Date de convocation</u> : Le 10 mai 2022 <u>Secrétaire de séance</u> : Delphine BACHELLERIE
<u>Présents</u> : Vincent TISSOT, Nadine CUSIN, André SEIFERT, Thierry DEFFAYET, Pascal GROSFORT, Odette LAUDE, Virginie JACOTTET, Jérôme WAHL, Agnès RICHARD, Delphine BACHELLERIE, Estelle SIMONIN <u>Absent(e)(s) avec procuration</u> : Cécile CASSOU-LENS <u>Absent(e)(s) sans procuration</u> : Gaël MENETRIER, Martin PHILIPPS, Arnaud POLLET	

Délibération n° D22-11

**Objet : Convention de mise à disposition d'une parcelle communale
pour la création de jardins partagés**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'Association LocalTerre&Co a sollicité la commune pour la création de jardins partagés à destination de ses habitants. Afin de mener à bien ce projet, la commune propose la mise à disposition à titre gracieux, d'environ 700m² de la parcelle cadastrée 0A-2039. Une convention, signée par les deux parties, régira cette mise à disposition.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** que la commune de Cernex mettra à disposition de l'Association LocalTerre&Co environ 700m² de la parcelle 0A-2039, qui en assurera la gestion courante, selon les modalités de cette convention.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Ainsi fait et délibéré, pour copie conforme

Le Maire,
Vincent TISSOT



Certifiée exécutoire le 18/05/2022
Transmise en Sous-Préfecture 18/05/2022
Affichée le 18/05/2022